



## *Le ski à l'ASPTT Mulhouse !*

Inscription Carte neige

Location de matériel : chaussures, skis, bâtons

Permanence le vendredi soir de 17h30 à 19h30

A partir du 29 novembre 2024

Informations / Inscriptions

Complexe Sportif du Waldeck

19-21 Rue des Bois – RIEDISHEIM

[www.mulhouse.asptt.com](http://www.mulhouse.asptt.com)

[asptt-ski.mulhouse@wanadoo.fr](mailto:asptt-ski.mulhouse@wanadoo.fr)

# LOCATION DE SKIS

SAISON 2024-2025



TYPE DE SKI	Semaine	Saison
<b>PISTE + bâtons</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Enfant</b></li><li>• <b>Adulte</b></li></ul>	<b>40 €</b>	<b>60 €</b>
<b>CHAUSSURES</b>	<b>50 €</b>	<b>80 €</b>
		<b>20 €</b>

**ATELIER : REFECTION / FARTAGE SKI** Tarif : 15 €



Possibilité d'entretien de vos skis,  
lors des permanences :

- Skis loués à l'ASPTT ⇒ « **GRATUIT** »

## **LOCATION SAISON**

**LES SKIS DOIVENT ETRE RETOURNES OBLIGATOIREMENT  
EN FIN DE SAISON  
LORS DES PERMANENCES DU MOIS D'AVRIL 2025**

## **PERMANENCES**

Le vendredi au Complexe Sportif du Waldeck - ASPTT MULHOUSE  
- Sauf jours fériés -

## **RESPONSABLES**

Thierry WYBRECHT  
☎ : 06 75 10 33 65

Lionel GIORGIUTTI  
☎ : 07 68 58 02 22

## DEMANDE DE CARTE DE MEMBRE CARTE NEIGE OU LICENCE 2024-2025

<b>1. CARTE NEIGE</b>	<i>Carte de membre comprise</i>	
Option de Base • PRIMO • MEDIUM  Option de Base • PRIMO • MEDIUM	Adulte (né en 2008 et avant)	
	100 €	
	115 €	
	125 €	
	Jeune (né en 2009 et après)	
	90 €	
105 €		
115 €		
<b>2. LICENCE</b>	<i>Carte de membre comprise</i>	Réservé à l'encadrement
Dirigeants	170 €	
<b>3. CARTE DE MEMBRE</b>	<i>Uniquement</i>	
Adulte (né en 2008 et avant)	40 €	
Jeune (né en 2009 et après)	35 €	

**DEMANDE ET TITRE DE PAIEMENT**      **ASPTT MULHOUSE - Section SKI**  
*(Chèque postal ou bancaire) à envoyer à :*      **19-21 Rue des Bois 68400 RIEDISHEIM**

**POUR TOUTE SORTIE ORGANISEE PAR L'ASPTT, L'ASSURANCE EST OBLIGATOIRE**

## QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » (Cerfa 15699-01) Préalable à la demande de renouvellement de licence

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour demander votre licence au sein de la Fédération Sportive des ASPTT.

Répondez aux questions suivantes par **OUI** ou par **NON**

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>À CE JOUR :</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

**NB** : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

### SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS ET QUE VOUS AVIEZ FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL EN 2019/2020 :

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement attestez, en cochant la case « Renouvellement questionnaire de santé » sur votre demande de licence (en ligne ou papier), avoir répondu non à toutes les questions lors de la demande de licence.

### SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.